



Dénivelé : 530 m

Difficulté :
marcheur entraîné

Balises :

Jaune-Rouge
puis Jaune-Bleu

Départ :

Place de la Mémoire
Rougemont

Circuit des 7 rivières

27 km

Liaison : raccourci de 4 km
à partir du poteau (24).

8h (7h si raccourci) *

1 Rejoindre la « place du Marché ». Suivre la rue du Vieux Moulin (Jaune-Rouge) en direction de Baume les Dames. Passer sous la Porte du Vieux Moulin. A gauche : le Château Vorget (1765) actuellement Maison de Retraite.

Au carrefour : Croix à croisillons trèfles XVI^{ième} et une Fontaine Lavoir du XIX^{ième}.

Suivre la direction de Cuse. Après la caserne des pompiers, prendre à droite passer près du Tennis club, du Centre Culturel et d'Animations, du Stade et de la déchetterie.

Après le poteau (16), continuer sur 400 m et prendre à droite un chemin jusqu'à la route. La longer par la droite et la traverser après la dernière maison. PRUDENCE.

Laisser à gauche Gondenans les Moulins, suivre la direction de Baume les Dames sur 400 m puis à gauche celle de Fontenelle.

A 300 m prendre à gauche un sentier à l'orée du bois qui mène à la Chapelle du Père Eternel, longe le ruisseau Drigeon et passe en surplomb de sa source.

Traverser le lit d'un torrent (le plus souvent asséché.)

Il correspond au trop-plein d'une nappe souterraine se déversant

par le « Trou du Seri » (à droite) lors des pluies diluviennes ou de longues durées.

Au chemin (jonction avec le circuit 9), aller à droite. Au poteau (27) continuer tout droit (Jaune-Rouge).

A la route, faire 50 m sur la gauche et prendre un sentier à droite qui rejoint cette route. La suivre par la droite sur 500 m. Prendre un chemin goudronné à droite (au loin le village de Fontenelle).

A la route, prendre à droite, la suivre sur 200m. Prendre à gauche un sentier forestier en direction de Mésandans menant à une clairière. Poursuivre par le chemin empierré sur 1,5 Km. A l'aire de pique-nique, prendre à gauche et entrer dans le bois. Suivre le sentier sur 1 Km environ (24).

départ de la liaison raccourci de 4 km. (balisage jaune-bleu jusqu'au point de jonction) (Descriptif ci-dessous *)

Suivre la route (Jaune-Rouge) sur 600 m en direction du Gros Chêne. A la sortie du bois (en face : aire de pique-nique) prendre à droite la route et descendre sur 300 m. Avant la route départementale, prendre à gauche un chemin ombragé qui monte au Gros Chêne (4,70 m de circonférence planté d'après la légende au XV^{ième}). Continuer. Traverser la route. Suivre sur 150 m une petite route puis à droite un sentier forestier qui débouche sur une route. La traverser en direction de Rillans. Ce sentier agréable de 1,3 Km s'élargit et rejoint un chemin forestier à suivre par la droite jusqu'à la D 50. Traverser. PRUDENCE.

Rejoindre Rillans par la route (800 m). Traverser le village par la Rue Principale. A la sortie du village, monter et continuer tout droit sur 2,2 Km pour atteindre l'aire de repos : le Belvédère du Mont du Ciel (alt. 472 m). Table d'orientation.

Descendre la route sur 500 m. Prendre le sentier à gauche jusqu'à Trouvans. Un des plus beaux villages fleuris du pays de Rougemont. Respecter la propriété privée.

A la fontaine du Lion (1842), aller à gauche puis tout droit.

A la sortie du village : vue sur le château de Montmartin à droite.

200 m après la dernière maison, prendre à droite la direction de Huanne.

(jonction)

A droite du transformateur, suivre le chemin qui monte au Château de Montmartin (détruit en 1639 par les Suédois, reconstruit au XVIII^{ième}).

Laisser le Château à droite, suivre la route. Au virage prendre à droite la D 113. A gauche : le village de Trouvans.

Prendre à droite, le chemin en direction de la Fontaine Augier (Jaune-Rouge). Après la Fontaine, à la sortie du bois : vue sur le village de Puessans.

Ce village situé à environ 6,5 Km de Rougemont est le plus vieux village du canton.

Demeures des notaires de Neuchatel et de Montmartin, pierres de 1558, 1569, 1604.

Au centre du village, prendre à droite la rue qui passe devant le lavoir couvert. A la sortie : belle vue sur le château de Montmartin.

Après le virage, suivre le sentier à droite qui monte à la colline nommée le Mont Adam (alt. 424 m).

Au poteau (12) le sentier rejoint celui du circuit 8. Aller à droite. Vue sur les Vosges. Le chemin passe au-dessus du Camping du Bois de Reuvege. Contourner les plantations suivre à droite le sentier dans le bois. A gauche Morchamps à droite : Romain.

Au poteau (11) traverser la route. Aller en direction de Rougemont. Suivre le chemin de crête. Vue sur une falaise : les Roches de Nans.

Rejoindre le plateau qui domine Gouhelans (2). Continuer en direction de la Chapelle de Montaucivey. Traverser une pinède puis le bois de Montaucivey. (Table d'orientation).

La Chapelle a été construite en 1855 par les habitants de Rougemont, en reconnaissance à la Vierge Marie pour les avoir épargnés du choléra. Descendre et rejoindre le Chemin de Montaucivey.

Aller tout droit. A l'intersection, point de vue aménagé : vue sur la falaise des Roches de

Nans). Prendre à gauche.

Cette partie la plus élevée de Rougemont s'appelle le Quartier de la Citadelle. Il était occupé par un château fort qui a été détruit.

Ses pierres ont servi notamment à la construction du barrage de Montagney.

Regagner le parking en visitant le Vieux Rougemont.

* Descriptif de la liaison :

Au poteau (24), suivre le balisage (Jaune-Bleu) : ancienne route non goudronnée en direction de Mésandans

A la D 50 (Rougemont à Baume les Dames) traverser pour aller à Mésandans (maisons du XVI^{ième}) Après la Chapelle (1402) et la Fontaine Lavoir (1828) prendre à droite. Passer devant l'école.

Continuer tout droit le chemin goudronné sur 800 m puis le deuxième chemin à gauche qui se termine dans un champ. Aller à gauche.

Au poteau (25) longer les arbustes en direction de la Vierge. Respecter les plantations.

(Vierge : ND du Prompt Secours, ancien gibet des Seigneurs de Montmartin, pèlerinage le 15 Août)

Prendre à droite de la Croix et longer les arbustes pour rejoindre un chemin en direction du Château de Montmartin.

Au cimetière prendre à gauche. A Huanne, passer à gauche de l'église (XIII^{ième} et XVI^{ième}) et suivre le chemin à gauche qui mène à Montmar-

tin.

Fin de liaison - reprise du balisage (Jaune-Rouge).

- La Maison d'Autrefois (ancienne maison de vigneron devenue musée local ouvert, samedi et dimanche en Juillet et Août, sur rendez-vous à l'Office de Tourisme d'Avril à Juin).

Le corps du château (4 tours et un donjon carré) se situait derrière cette maison.

- Le presbytère et son pigeonnier.

- L'église construite à partir de l'ancienne chapelle du château fort, les chapelles latérales sont du XV^{ième}.

- La Fontaine Lavoir du XIX^{ième}.

- Après la Fontaine : vestige d'une porte fortifiée (entrée de la basse-cour du château). Possibilité de s'avancer mais pas de visiter pour voir en face la Gentilhommière de Philibert de Mollans (qui fonda au XV^{ième} la Confrérie des Chevaliers de St Georges) et à gauche l'ancien Couvent des Cordeliers construit en 1450. Ces bâtiments ont été transformés en préventorium en 1929 et reconvertis actuellement en Institut Médico-Pédagogique pour enfants handicapés.



Rappel balisage :

- à suivre
- direction à ne pas prendre
- virage à droite
- virage à gauche

Départ

2

16

27

circuit 5

11

25

liaison raccourci 4 km

12

24

27 km

Liaison : raccourci de 4 km à par-
teau (24).

8h (7h si raccourci) *

Données issue du Scan 25®

© IGN – SAINT-MANDE 2015 - Autorisation n° 5015-024

1 km